

Fiche d'information: Vie Autonome pour les personnes ayant une déficience intellectuelle

1. Les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent-elles vivre de manière indépendante?

Oui! Toutes les personnes handicapées, quel que soit leur handicap, ont accès à une vie autonome en vertu de l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (ONU). CDPH). Cet article reconnaît «le droit égal de toutes les personnes handicapées à vivre dans la communauté, avec des choix égaux aux autres, et prend des mesures efficaces et appropriées pour faciliter la pleine jouissance de ce droit par les personnes handicapées et leur pleine participation à la communauté » .

Vivre de manière autonome ne signifie pas tout faire vous-même ou ne pas avoir de soutien. La vie autonome consiste à avoir le choix et le contrôle de votre vie et à avoir les mêmes possibilités qu'une personne non handicapée.

Les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent avoir besoin d'ajustements de soutien et / ou de plus de temps pour accéder aux informations, aux idées et aux décisions , mais avec un soutien et une reconnaissance appropriés , les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent faire un choix dans leur vie.

L'utilisation d' un langage simple, la vidéo de lecture facile et les symboles sont tous des exemples de ADJU stments, qui ont été faites pour aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à exercer un choix.

Même les personnes ayant des besoins et un comportement complexes qui éprouvent des difficultés démontrent des préférences , mais souvent la communication non verbale et non directe est ignorée.

Accord général n ° 1 sur l'article 12 , relatif à la reconnaissance égale devant la loi , écrit par le Comité des droits des personnes

handicapées (CDPH Comité), il est clair que l'autonomie est la clé pour les personnes handicapées:

« [...] Il est impératif que les personnes handicapées aient la possibilité de développer et d'exprimer leur volonté et leurs préférences afin d'exercer leur capacité juridique sur une base égale avec les autres. Cela signifie que les personnes handicapées doivent avoir la possibilité de vivre de manière autonome dans la communauté et de faire des choix et de contrôler leur vie quotidienne, sur un pied d'égalité avec les autres, comme prévu à l'article 19. »

2. À quoi ressemble la vie autonome pour les personnes ayant une déficience intellectuelle?

À quoi ressemble la vie indépendante dépend des besoins de la personne. Par exemple, une personne peut avoir besoin que quelqu'un vienne une fois par semaine faire de la budgétisation ou accéder à un numéro d'assistance ou à un service. Une autre personne pourrait avoir besoin d'assistants / d'assistants personnels travaillant avec eux tout le temps. Quelqu'un d'autre peut juste avoir besoin d'aide pour accéder à un emploi ou pour l'aider à trouver une solution nouvelle ou différente.

Il existe de nombreuses approches différentes pour soutenir la vie autonome des personnes ayant une déficience intellectuelle:

Un exemple est le logement subventionné, où une personne choisit où elle habite et avec qui elle vit, mais bénéficie du soutien du personnel pour effectuer les tâches ménagères.

Le soutien des pairs est un élément clé des personnes handicapées vivant de manière indépendante. De nombreuses personnes handicapées mentales choisissent d'accéder au soutien des pairs par le biais de l'autonomie sociale et des groupes de personnes, gérés et contrôlés par des personnes ayant une déficience intellectuelle, qui emploient ensuite des personnes non handicapées pour les soutenir.

3. Comment pouvez-vous avoir le choix et le contrôle si vous n'avez pas la capacité mentale ?

La capacité mentale se réfère aux compétences de prise de décision, qui diffèrent d'une personne à l'autre. Bien que certaines personnes puissent avoir besoin d'aide pour prendre certaines décisions, cela ne signifie pas que leur pouvoir de prendre des décisions devrait être supprimé. Ce «pouvoir» de prendre des décisions est appelé capacité juridique. Cela inclut la possibilité de signer des contrats de travail, de se marier, de voter, d'ouvrir un compte bancaire, de rejoindre une organisation ou de louer un appartement, par exemple.

Les personnes ayant une déficience intellectuelle sont touchées de manière disproportionnée par le refus de la capacité juridique et sont souvent placées sous tutelle totale ou partielle

L'article 12 de la CDPH établit clairement que les États ont le devoir d'assurer la capacité juridique des personnes handicapées est reconnu, et doivent abolir les régimes de remplacement de prise de décision tels que la tutelle. Ils doivent également « prendre les mesures appropriées pour que les personnes handicapées aient accès à l'appui dont elles peuvent avoir besoin dans l'exercice de leur capacité juridique » .

Si une personne handicapée n'a pas la capacité juridique, les États doivent s'assurer qu'ils ont des protections en place pour s'assurer que les «droits, volonté et préférences» d'une personne sont respectés. Ils doivent restaurer leur capacité juridique, afin de pouvoir choisir où et avec qui ils aimeraient vivre, entre autres.

La capacité mentale du Royaume-Uni fournit un bon exemple de la manière dont cela peut être compris dans la politique et la pratique. En vertu de la Loi sur la capacité mentale, une décision sur la capacité de quelqu'un doit se faire au cas par cas. F ou par exemple, une personne ne peut pas avoir la capacité de signer un contrat légalement obligatoire, mais cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas en mesure de choisir ce que l'y manger pour le dîner.

4. Comment peut-on aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à prendre leurs propres décisions?

L'observation générale 1 sur l'article 12 de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées montre clairement qu'être membre de la communauté et avoir accès à un réseau social et à un réseau de soutien facilite la prise de décision. Vivre de manière autonome et faire partie de la communauté aide les personnes ayant une déficience intellectuelle à être exposées à une grande variété d'options.

La prise de décision est quelque chose que toutes les personnes, handicapées ou non, développent avec le temps. Le même principe s'applique aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Je f quelqu'un a demandé être jamais ce qu'ils veulent porter ou manger, ils ne vont pas le trouver facile de décider ce qu'ils veulent faire comme un emploi.

Les types de processus décisionnels généralement adoptés pour les personnes ayant une déficience intellectuelle sont les suivants :

Décision prise est pris en charge lorsque la personne ayant une déficience intellectuelle crée / identifie un cercle de soutien (groupe de personnes) qui ils peuvent parler à travers des décisions avec, afin de les aider à prendre la décision qui est le mieux pour eux et leur situation.

Si quelqu'un ne peut pas prendre des décisions légalement reconnaissables, dans de nombreux pays, un système de **défense ou de protection** est en place. En règle générale, un avocat rencontrera la personne qu'il représente, ainsi que des personnes clés de sa vie, et représentera la personne sans capacité juridique dans le processus de prise de décision. Ceci est également connu sous le nom de **prise de décision substituée**. Les États devraient s'éloigner de ce système s'ils veulent se conformer à l'article 12 de la CDPH de l'ONU.

La prise de décision partagée se produit généralement dans les milieux de la santé. C'est un processus où les

professionnels de la santé et les patients travaillent ensemble pour prendre des décisions concernant les traitements et équilibrent les risques et les résultats attendus avec les préférences des personnes .

5. L'assistance personnelle est-elle adaptée aux personnes ayant une déficience intellectuelle?

De nombreuses personnes ayant une déficience intellectuelle trouvent des assistants personnels (AP) extrêmement utiles dans la vie indépendante. Il y a beaucoup de choses qu'un assistant personnel peut faire qui sont bénéfiques pour les personnes ayant une déficience intellectuelle . Par exemple , offrir un soutien pour effectuer des tâches quotidiennes , telles que cuisiner et faire des achats, donner accès à des informations en lisant ou traduisant des informations dans un langage simplifié et aider les gens à naviguer dans de nouvelles situations ou informations , comme voyager sur un nouvel itinéraire.

Les personnes handicapées devraient toujours être activement impliquées dans le processus de prise de décision , et ce n'est pas différent pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

La gestion des AP et le paiement de leurs salaires peuvent représenter un défi pour les personnes ayant une déficience intellectuelle . Cependant, dans de nombreux pays en Europe cet élément d'assistance personnelle c un être délégué à un organisme, un courtier ou d' une coopérative, qui pour une somme modique ces processus pour l'utilisateur PA.

6. La vie autonome est-elle sûre pour les personnes ayant une déficience intellectuelle?

La vie autonome est sûre , à condition que la personne ait à sa disposition le soutien dont elle a besoin. La vie autonome est plus sûre que la prise en charge institutionnelle ou séparée , car les personnes font partie de leur communauté et ont accès aux réseaux sociaux , plutôt que d'être isolées.

Références et lectures complémentaires

Un itée Convention des Nations relative aux droits des personnes handicapées:

<http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CRPD/Pages/ConventionRightsPersonsWithDisabilities.aspx>

Commentaire général 1 sur l'article 12: <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G14/031/20/PDF/G1403120.pdf?OpenElement>

Commentaire général 5 sur l'article 19: http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRPD/C/GC/5&Lang=en

UK Mental Capacity Act: <https://www.scie.org.uk/mca/introduction/mental-capacity-act-2005-at-a-glance>

Self- plaidoyer : <http://self-advocacy.eu/>

Prise de décision prise en charge: <http://www.right-to-decide.eu>

Personne centre d approche de la décision prise soutenue https://www.thinklocalactpersonal.org.uk/_assets/Resources/Personalisation/london/Supported_Decision_Making.pdf

Prise de décision partagée: <https://www.nice.org.uk/about/what-we-do/our-programmes/nice-guidance/nice-guidelines/shared-decision-making>

Soutien par les pairs: www.peer-support.eu

Rendre les informations accessibles: www.easy-to-read.eu

Réseau européen sur la vie autonome et l'inclusion en Europe, juillet 2018